

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2026

DÉLIBÉRATIONS

Date d'enregistrement des délibérations au contrôle de légalité : 18/03/26

Délibération 13 – Reprise anticipée du résultat 2025 et prévision d'affectation sur l'exercice 2026 (Budget principal)

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 14 – Impôts locaux : taux de fiscalité directe locale 2026

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 15 – Approbation du budget principal 2026 de la commune

Délibération adoptée avec 16 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention (JOUNEAU Catherine),

Délibération 16 – Répartition des subventions de fonctionnement n°1

Délibération adoptée à l'unanimité pour l'association Guitares en scène, avec 16 voix pour, 1 voix contre (GIVAUDAN Maxime) et 0 abstention pour Allevard Evènement

Délibération 17 – Incorporation des biens sans maîtres

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 18 – Approbation du rapport relatif à l'évaluation du transfert des charges à la CCLG de 4 équipements petite enfance de la commune de Saint Martin d'Uriage

Délibération adoptée avec 10 voix pour, 0 voix contre et 7 abstentions (BACHELOT Pierre, GADEL Nelly, GIRAULT-FERRARI Jeanne-Marie, HERAUD Régis, JOUNEAU Catherine, MENGUY Laurie, MIETTON Eve),

Délibération 19 – Avenant à la convention relative à la sécurité des pistes et à l'organisation des secours sur le domaine du Grand Plan

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 20 – Demande de subvention auprès des services de l'état au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL/DETR) pour la rénovation énergétique de la mairie

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 21 – Demande de subvention auprès des services de l'état au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL/DETR) pour la l'aménagement et la désimperméabilisation de la cour de l'école maternelle

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 22 – TE 38 : Mutualisation et valorisation des certificats d'Economies d'Energie

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 23–TE 38 : Motion relative à la compétence « distribution de gaz et d'électricité »

Délibération adoptée à l'unanimité

La secrétaire de séance

Agnès DARBON



Le Président de séance

Le Maire, Youcef TABET

